



MARSEILLE-PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPÉENNE
DE LA CULTURE



WWW.MP2013.FR
fb.com/marseille-provence2013
@MP2013 plus.mp2013.fr
#MP2013 sur tous les réseaux

TransHumance

DOSSIER D'INSCRIPTION
Cavaliers avec cheval

UN ÉVÉNEMENT PHARE SOUS LA DIRECTION ARTISTIQUE DU

THÉÂTRE
DU
CENTAURE

EN COLLABORATION AVEC

EQUICREA

AU PRINTEMPS 2013, TRAVERSEZ LES PLUS BEAUX PAYSAGES DE PROVENCE À CHEVAL, GALOPEZ AUX CÔTÉS DES BUTTERI D'ITALIE, DES CAVALIERS DE FANTASIA DU MAROC ET DES GARDIANS DE CAMARGUE, PARTAGEZ DES BIVOUACS RÉUNISSANT HOMMES ET CHEVAUX DANS DES SITES NATURELS D'EXCEPTION, PARTICIPEZ AUX GRANDES SOIRÉES FESTIVES POUR ENTRER, LE 9 JUIN, DANS MARSEILLE À CHEVAL ET INVITER LA NATURE À CÉLÉBRER LA CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE.

Contenu

Comment s'inscrire ?

1. Choix de la randonnée
2. Bulletin d'inscription cavaliers et chevaux
3. Bulletin d'inscription attelages
4. Bulletin d'inscription accompagnateurs-conducteurs
5. Bulletin d'inscription véhicules
6. Contact de la réservation
7. Conditions générales TransHumance



Comment s'inscrire ?

Choisissez votre randonnée à cheval sur www.mp2013.fr/transhumance, complétez le présent dossier et joignez-y les documents suivants :

1. Une copie de la licence fédérale délivrée par la Fédération Française d'Équitation ou une attestation d'assurance responsabilité civile à jour de cotisation, et ce, pour toutes les personnes mentionnées dans le présent dossier.
2. Une attestation d'assurance en responsabilité civile propriétaire d'équidés (RCPE) pour le cheval ou les chevaux avec le(s)quel(s) vous souhaitez vous inscrire.
3. La photocopie du livret du cheval ou des chevaux avec le(s)quel(s) vous souhaitez vous inscrire.
4. Les conditions de participation signées (pages 14-15 du présent dossier).
5. Un chèque d'acompte de 100 € établi à l'ordre de « Billetterie MP2013 ».

Envoyez le présent dossier par courrier à Avignon Tourisme, BP 88, 84006 Avignon Cedex 1.

Après acceptation du dossier, vous recevrez une confirmation par mail de la prise en compte de votre inscription. Réglez le solde de votre inscription avant le 1^{er} mai 2013.

Dès le 30 avril 2013, vous recevrez le dossier complet de participation, ainsi qu'un certificat sanitaire pour la participation du cheval ou des chevaux, à remettre dûment rempli, signé et tamponné par un vétérinaire le jour de la randonnée.

L'inscription de tous les chevaux et cavaliers est obligatoire. Seuls les chevaux répondant aux critères sanitaires et réglementaires peuvent participer*.

Chaque dossier de réservation peut concerner une inscription pour 6 cavaliers maximum. Votre inscription n'est définitive qu'après acceptation de votre dossier et dans la limite des places disponibles. Merci de bien vouloir remplir soigneusement les bulletins d'inscription sur les pages suivantes.

*Identification, vaccination grippe, certificat vétérinaire, traitement anti-parasitaire. Cf. page 14 « consignes sanitaires – contrôles vétérinaires ».



1. Choix de la randonnée

Le programme détaillé des randonnées est disponible sur : www.mp2013.fr/transhumance

Pour tous les détails sur votre inscription ainsi que les conditions tarifaires, se référer aux conditions générales sur la page 14-15 dans le présent dossier.

CAVALIERS

RANDONNÉES	DATES	ADULTES		12-18 ANS*		TOTAL
		TARIF	NOMBRE DE PLACES SOUHAITÉES	TARIF	NOMBRE DE PLACES SOUHAITÉES	
La Sainte Baume : de Cuges-les-Pins à Trets	17 mai → 21 mai	320 €	240 € €
La Sainte Victoire : de Trets à Meyrargues	21 mai → 25 mai	320 €	240 € €
Les Massifs et la Camargue : de Lambesc à Mas-Thibert	25 mai → 2 juin	525 €	450 € €
Les Alpilles et la Camargue : d'Eyragues à Mas-Thibert	24 mai → 2 juin	595 €	510 € €
Autour des étangs : de Miramas à Port-de-Bouc	2 juin → 6 juin	280 €	210 € €
Marseille : Du Vieux-Port jusqu'aux plages	9 juin	gratuit	gratuit €
MONTANT TOTAL A					 €

ATTELAGES / ACCOMPAGNATEURS

RANDONNÉES	DATES	ADULTES (MENEURS ET GROOMS)		12-18 ANS*		ACCOMPAGNATEURS CONDUCTEURS**		TOTAL
		TARIF	NOMBRE DE PLACES SOUHAITÉES	TARIF	NOMBRE DE PLACES SOUHAITÉES	TARIF	NOMBRE DE PLACES SOUHAITÉES	
La Sainte Baume : de Cuges-les-Pins à Trets	17 mai → 21 mai	320 €	240 €	240 € €
La Sainte Victoire : de Trets à Meyrargues	21 mai → 25 mai	320 €	240 €	240 € €
Les Massifs et la Camargue : de Lambesc à Mas-Thibert	25 mai → 2 juin	525 €	450 €	450 € €
Les Alpilles et la Camargue : d'Eyragues à Mas-Thibert	24 mai → 2 juin	595 €	510 €	510 € €
Autour des étangs : de Miramas à Port-de-Bouc	2 juin → 6 juin	280 €	210 €	210 € €
Marseille : Du Vieux-Port jusqu'aux plages	9 juin	gratuit	gratuit	gratuit €
MONTANT TOTAL B							 €

MONTANT TOTAL DE L'INSCRIPTION (A+B) €

Les tarifs*

Le tarif comprend :

- pour tous : l'hébergement sous tente, tous les repas, l'accès libre aux événements culturels,
- pour les cavaliers : l'encadrement sur les parcours, un service navette ou le transport des bagages entre les étapes,
- pour les chevaux : l'hébergement en paddock ou à l'attache, le foin de Crau et l'eau.

Le tarif ne comprend pas la location éventuelle du cheval.

*Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte cavalier.

**Les accompagnateurs-conducteurs ne réalisent pas les parcours à cheval mais sont conducteurs d'un van suivant les étapes.

2. Bulletin d'inscription cavaliers et chevaux

Si votre inscription concerne un attelage, merci de remplir uniquement le bulletin 3.

A - Informations cavaliers

CAVALIER 1

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

CAVALIER 3

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

CAVALIER 5

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

CAVALIER 2

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

CAVALIER 4

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

CAVALIER 6

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

B - Informations chevaux

CHEVAL 1

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

CHEVAL 3

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

CHEVAL 5

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

CHEVAL 2

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

CHEVAL 4

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

CHEVAL 6

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

3. Bulletin d'inscription attelages

Mon inscription concerne un ou plusieurs attelages : oui non

A - Attelage 1

Nombre de personnes présentes dans l'attelage : Nombre de chevaux :

PERSONNE 1

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

PERSONNE 2

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

CHEVAL 1

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours
des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la
participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

CHEVAL 2

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours
des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la
participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

PERSONNE 3

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

PERSONNE 4

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

CHEVAL 3

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours
des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la
participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

CHEVAL 4

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours
des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la
participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

B - Attelage 2

Nombre de personnes présentes dans l'attelage : Nombre de chevaux :

PERSONNE 1

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :

.....

PERSONNE 2

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :

.....

CHEVAL 1

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

CHEVAL 2

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

PERSONNE 3

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

PERSONNE 4

Nom

Prénom

Date de naissance

Licence FFE / Numéro :

ou

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

CHEVAL 3

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours
des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la
participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

CHEVAL 4

Nom du cheval

N° de SIRE

Race

Sexe

N° de puces

L'animal s'est-il déplacé dans d'autres départements au cours
des 2 derniers mois ? oui non

Si oui, le(s)quel(s) :

D'autres déplacements de l'animal sont-ils prévus avant la
participation à TransHumance ? oui non

Si oui, où :

4. Bulletin d'inscription accompagnateurs-conducteurs*

ACCOMPAGNATEUR 1

Nom

Prénom

Date de naissance

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

En charge du transport de (nombre) van(s)
du / / 2013 à / / 2013

ACCOMPAGNATEUR 2

Nom

Prénom

Date de naissance

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

En charge du transport de (nombre) van(s)
du / / 2013 à / / 2013

ACCOMPAGNATEUR 3

Nom

Prénom

Date de naissance

Numéro de police d'assurance pour la responsabilité civile :
.....

En charge du transport de (nombre) van(s)
du / / 2013 à / / 2013

*Pour les conditions d'admission des accompagnateurs-conducteurs, se référer aux conditions générales sur la page 12 dans le présent dossier.

5. Bulletin d'inscription véhicules

A - Cavaliers sans véhicule

Si vous n'avez pas de véhicule(s) pouvant suivre les étapes de la randonnée, vous pouvez bénéficier du transport des bagages. Je souhaite bénéficier de ce service

B - Cavaliers avec véhicule(s)

Le/les véhicule(s) ci-dessous suivra (suivront) les étapes de la randonnée.

Si vous n'avez pas d'accompagnateur en charge du transport du van, vous pouvez bénéficier du service navette entre les étapes pour retrouver votre van chaque soir. Je souhaite bénéficier de ce service

VÉHICULE ET REMORQUE 1

Type de véhicule :

Véhicule léger Véhicule >19T Autre :

Marque

Modèle

Immatriculation

Type de remorque : Van Autre :

Marque

Modèle

Immatriculation

VÉHICULE ET REMORQUE 3

Type de véhicule :

Véhicule léger Véhicule >19T Autre :

Marque

Modèle

Immatriculation

Type de remorque : Van Autre :

Marque

Modèle

Immatriculation

VÉHICULE ET REMORQUE 5

Type de véhicule :

Véhicule léger Véhicule >19T Autre :

Marque

Modèle

Immatriculation

Type de remorque : Van Autre :

Marque

Modèle

Immatriculation

VÉHICULE ET REMORQUE 2

Type de véhicule :

Véhicule léger Véhicule >19T Autre :

Marque

Modèle

Immatriculation

Type de remorque : Van Autre :

Marque

Modèle

Immatriculation

VÉHICULE ET REMORQUE 4

Type de véhicule :

Véhicule léger Véhicule >19T Autre :

Marque

Modèle

Immatriculation

Type de remorque : Van Autre :

Marque

Modèle

Immatriculation

VÉHICULE ET REMORQUE 6

Type de véhicule :

Véhicule léger Véhicule >19T Autre :

Marque

Modèle

Immatriculation

Type de remorque : Van Autre :

Marque

Modèle

Immatriculation

6. Contact de la réservation

Merci d'indiquer un référent unique pour votre réservation.
Cette personne recevra l'ensemble des documents relatifs à votre inscription.

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Email

Téléphone fixe Portable*

*numéro de téléphone joignable pendant TransHumance

7. Conditions générales TransHumance

1. INSCRIPTION – BILLETTERIE

1.1. TransHumance est une manifestation ouverte uniquement sur inscription préalable, organisée par l'association Marseille-Provence 2013 (MP2013) en collaboration avec le Théâtre du Centaure¹ pour la dimension artistique de l'événement et Équi'Créa² pour ses aspects techniques. Les cavaliers et chevaux non-inscrits sont strictement interdits.

1.2. Pour toutes les questions relatives aux inscriptions, l'interlocuteur unique des cavaliers est Avignon Tourisme³, joignable par courrier électronique à l'adresse transhumance@avignon-tourisme.com ou par téléphone au +33 (0) 4 90 84 02 04.

1.3. Les présentes conditions de participation sont à retourner remplies, paraphées et signées par chaque cavalier ou par son représentant légal pour les participants mineurs, dont l'âge minimum est fixé à 12 ans. Le tarif réduit est ouvert aux cavaliers âgés de moins de 18 ans, obligatoirement accompagnés d'un cavalier adulte (parent ou représentant légal). Le tarif réduit est également ouvert aux accompagnateurs non-cavaliers. Seul le conducteur d'un van suivant les étapes aux côtés d'un cavalier mais ne réalisant pas les parcours à cheval est considéré comme un accompagnateur conducteur. Un seul accompagnateur conducteur est autorisé par cavalier, et participe à la vie du bivouac au même titre que les cavaliers.

1.4. TransHumance est une manifestation adaptée à la participation de cavaliers handicapés, sous la condition d'être accompagnés d'une personne qualifiée.

1.5. Chaque dossier d'inscription peut être établi pour six cavaliers maximum. Un deuxième dossier d'inscription doit être complété au-delà de six personnes. L'inscription n'est définitive qu'après acceptation du dossier par MP2013 et dans la limite des places disponibles. Les inscriptions de groupes via des structures seront traitées sur demande.

1.6. Le tarif d'inscription à TransHumance comprend l'accès libre aux événements culturels et festifs organisés par MP2013 et le Théâtre du Centaure tout au long du parcours.

1.7. Le tarif ne comprend pas la location éventuelle du cheval, les cavaliers sans chevaux étant orientés vers les établissements équestres partenaires de TransHumance, dont la liste est disponible sur www.mp2013.fr/transhumance.

1.8. Les règlements doivent être effectués en euros, par chèque à l'ordre de « Billetterie MP2013 », les autres modes de paiement étant accessibles sur demande auprès d'Avignon Tourisme. L'inscription n'est définitivement confirmée qu'à réception complète du règlement, avant le 1^{er} mai 2013. Pour être pris en compte, chaque dossier d'inscription doit être déposé avec un acompte de cent euros. Les données enregistrées par MP2013 constitueront la preuve des transactions passées par le participant.

1.9. Dès réception complète du règlement, MP2013 éditera un billet valant confirmation de l'inscription. Les billets sont édités sous la forme de e-billets au format PDF imprimables à domicile.

1.10. Chaque billet est uniquement valable s'il est imprimé en noir et blanc ou en couleur sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso, de bonne qualité et sans modification de la taille d'impression en format portrait (vertical). Aucun autre support (électronique, écran informatique, écran portable) ne sera accepté.

1.11. La validité des billets est contrôlée et enregistrée à l'aide de lecteurs de codes-barres. Les billets sont valables une seule fois, uniquement pour la randonnée pour laquelle ils ont été édités, et doivent être conservés pendant toute la durée de la randonnée.

1.12. La reproduction de billets est interdite. Lors du contrôle le premier jour de la randonnée, une pièce d'identité en cours de validité avec photo pourra être demandée au cavalier, et elle devra correspondre au nom inscrit sur le billet.

2. ENCADREMENT

2.1. TransHumance propose aux cavaliers une marche collective composée d'une série de randonnées équestres. Chaque cavalier devra intégrer le groupe tout au long des parcours, dans le respect des chevaux et des patrimoines traversés. Les cavaliers seront invités à partager des rendez-vous exceptionnels, parfois avec du public extérieur : repas, pique-niques, animations, programmation culturelle sur les bivouacs, etc.

2.2. Encadrés par des accompagnateurs de tourisme équestre, via la Fédération française d'équitation, les parcours sont organisés et sécurisés pour permettre une découverte du patrimoine naturel et culturel du territoire. Il est impératif que les cavaliers restent dans le groupe, ne freinent pas inutilement la marche du groupe, et ne dépassent pas les « ouvriers ». Il est entendu que les parcours proposés font l'objet de mises à disposition de terrains praticables uniquement pour la période couvrant l'événement TransHumance.

Il est entendu que les parcours proposés font l'objet de mises à disposition de terrains praticables uniquement pour la période couvrant l'événement TransHumance.

2.3. La progression dans le cadre des parcours de TransHumance s'effectue sous la supervision technique d'Équi'Créa. Tous les cavaliers s'engagent à respecter les consignes équestres, sanitaires, vétérinaires et de sécurité d'Équi'Créa tout au long de la manifestation. Les cavaliers respectent également, le cas échéant, les consignes de leur moniteur et/ou accompagnateur. Les cavaliers âgés de moins de 18 ans sont impérativement accompagnés par un cavalier adulte.

2.4. Tous les cavaliers s'engagent à assister tous les matins au briefing, pour prendre les informations journalières nécessaires avant les départs.

2.5. Le port d'un casque protecteur attaché, conforme aux normes européennes, est obligatoire pour les mineurs et vivement conseillé à tous les cavaliers sur l'ensemble des parcours. Une tenue vestimentaire décente, sans marque commerciale ostentatoire ni publicité, est recommandée. Il est conseillé de porter des couleurs sobres ou des vêtements proches des traditions en présence. Il en est de même pour l'harnachement de la monture.

3. HÉBERGEMENT – REPAS – TRANSPORT

3.1. Les cavaliers sont hébergés sous des tentes pouvant accueillir jusqu'à trois personnes, en fonction du nombre de participants, avec la possibilité d'héberger quatre personnes par tente sur demande. Des lits de camp sont mis à disposition des cavaliers.

3.2. Les couvertures, linges de lit et serviettes ne sont ni fournis aux cavaliers ni inclus dans le tarif de participation à TransHumance.

3.3. Le tarif d'inscription à TransHumance comprend :

- les nuits sous tente (sur lit de camp), à proximité des chevaux, hébergés en paddock de 6x6 mètres ou à l'attache ;
- un accès aux douches/WC à proximité des sites (avec, pour certains bivouacs, un service navette vers les sanitaires) ;
- les repas (le jour d'arrivée : le dîner ; les jours de randonnée ou sur site : le petit-déjeuner, la pique-nique et le dîner ; le jour du départ : le petit-déjeuner et le pique-nique) ;
- l'alimentation journalière du cheval (foin de Crau et eau, sur la base de 10 kg par jour et par cheval) ; et
- un service navette entre les étapes pour les cavaliers sans accompagnateur, permettant de récupérer les vans sur les points de départ, ou le transport des bagages fermés entre les étapes pour les cavaliers sans van.

3.4. Le tarif ne comprend pas le transport routier des chevaux pour certaines étapes, impossible à réaliser à cheval :

- le 19 mai, de Gémenos à Auriol, dans le cadre du parcours, « La Sainte Baume » ; et
- le 2 juin, de l'Étang des Aulnes à Mas-Thibert, dans le cadre des parcours, « Les Massifs et la Camargue » et « Les Alpilles et la Camargue ».

3.5. Les différentes randonnées sont cumulables. Le transport des cavaliers et des chevaux entre les étapes de fin et de début d'une nouvelle randonnée n'est pas inclus dans le tarif.

4. CONSIGNES SANITAIRES – CONTRÔLES VÉTÉRINAIRES

4.1. La présence d'animaux, en dehors des chevaux des cavaliers et des animaux menés par MP2013 et ses partenaires, est formellement interdite sur TransHumance, qu'il s'agisse des parcours, des bivouacs, ou de toute autre étape de la manifestation. La présence d'un animal non autorisé constitue pour son gardien une cause d'exclusion sans remboursement au titre de l'article 7.3 ci-après.

4.2. Les consignes sanitaires et vétérinaires pour la participation des animaux à TransHumance sont établies conformément à la réglementation européenne en vigueur. Le responsable de chaque animal est garant du respect des consignes, des bons soins et de la bonne condition physique du cheval.

4.3. Sont acceptés les chevaux qui proviennent d'une exploitation indemne depuis au moins trente jours de toute manifestation clinique de maladie contagieuse de l'espèce concernée et qui remplissent les conditions suivantes :

- chevaux dûment identifiés (livret SIRE des Haras nationaux et puce électronique) ;
- passeport et livret signalétique pour les chevaux provenant de l'extérieur de l'Union européenne ;
- attestation sur l'honneur de vermifugation avec type de vermifuge et numéro de lot, datant d'un mois minimum avant la randonnée ;
- aucun signe de maladie (cf. 4.5 certificat sanitaire) ;

¹ Le Théâtre du Centaure, association loi 1901, 33 traverse de Carthage, 13008 Marseille, SIRET : 392 394 996 000 22

² Équi'Créa, SARL, route d'Arles – quartier Saint-Clément, 13150 Tarascon, SIRET : 353 598 741 00026

³ Avignon Tourisme, société anonyme d'économie mixte, Hôtel de Ville, Avignon, Registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM084110001

- vaccin contre la grippe équine (la primo vaccination comprend deux injections à trente jours d'intervalle ; elle est valable dix jours après rappel ; l'intervalle entre les injections ne doit pas excéder douze mois) ; et
- vaccin contre la rage (en cas de provenance d'un département déclaré par arrêté ministériel comme atteint par la rage ou d'un pays étranger), depuis plus d'un mois et moins d'un an s'il s'agit d'une primo vaccination, depuis moins d'un an s'il s'agit d'une vaccination de rappel.

Les chevaux acceptés seront identifiés au moyen du port d'un badge.

4.4. En fonction des directives de la Direction départementale de la protection des populations des Bouches-du-Rhône, des consignes sanitaires pourront être communiquées aux cavaliers un mois avant le départ de TransHumance, afin de prendre les dispositions nécessaires.

4.5. Un certificat sanitaire sera adressé à chaque cavalier ou, le cas échéant, à l'établissement équestre sélectionné, avec le dossier d'inscription définitif. Ce document, signé par un vétérinaire, doit être présenté à l'arrivée et être daté d'un à dix jours avant le début de la randonnée, accompagné de l'attestation sur l'honneur de vermifugation. Sans présentation de ces documents, la participation des cavaliers n'est pas possible.

4.6. Tous les matins, avant chaque départ, les cavaliers soumettent impérativement leur cheval à un contrôle sanitaire et de maréchalerie effectué par un vétérinaire et un maréchal-ferrant désignés par Équi'Créa. En cas de symptôme (boiterie, maladie, état général en dégradation, etc.), le cheval ne pourra plus participer à la manifestation et en sera exclu. Suite au constat du vétérinaire et en cas de besoin, il sera procédé à une intervention et à l'évacuation de l'animal par transport spécialisé.

4.7. En cas de décès d'un animal, Équi'Créa, en accord avec le responsable du cheval, procédera aux demandes et formalités d'usage.

4.8. Les éventuels soins vétérinaires et de maréchalerie pendant les parcours ne sont pas inclus dans le tarif de participation à TransHumance.

5. RESPONSABILITÉ – LICENCES – ASSURANCES

5.1. Chaque cavalier déclare avoir atteint un niveau d'équitation minimum de Galop 3 ou assimilé. Les moniteurs et accompagnateurs attestent leur niveau par une copie de leur diplôme. Le cavalier doit pouvoir maîtriser son cheval en toute circonstance : le faire s'arrêter, repartir, accélérer, ralentir, lui faire faire demi-tour, etc. Il doit disposer de suffisamment d'expérience pour prévoir les réactions d'un cheval qui a peur afin d'y réagir avec efficacité. Il est interdit de galoper en agglomération.

5.2. Chaque cavalier déclare également être titulaire d'une licence d'équitation délivrée par la Fédération française d'équitation ou, à défaut, d'une assurance couvrant la responsabilité civile encourue du fait de sa participation à TransHumance. Une attestation de licence ou d'assurance en cours de validité par cavalier est jointe au dossier d'inscription à TransHumance. Les cavaliers propriétaires de leurs chevaux s'engagent à fournir, en outre, une attestation d'assurance en responsabilité civile propriétaire d'équidés (RCPE).

5.3. Le cavalier doit utiliser son cheval « en bon père de famille », en respectant ses capacités physiques ainsi qu'une distance sécurisante avec les autres chevaux. Il vérifie également la qualité de l'harnachement : cheval bien préparé et sanglé correctement, afin d'éviter tout mouvement anormal de la selle.

5.4. Toute atteinte à la bonne vie en communauté ou au respect des personnes et des biens sera sanctionnée par une exclusion immédiate de TransHumance et donnera suite, le cas échéant, à des poursuites judiciaires. Aucun mauvais traitement des chevaux ou des autres animaux ne sera accepté. Il incombe à chaque cavalier d'assurer la surveillance de ses biens et de son matériel.

6. DROIT À L'IMAGE

6.1. En participant à TransHumance, chaque cavalier accorde à MP2013 et au Théâtre du Centaure le droit de reproduction et de représentation des photographies et/ou vidéos sur lesquelles il apparaît. Il autorise également l'adaptation de ces photographies et/ou vidéos sous toutes formes d'édition, ainsi que par télédiffusion et sur Internet.

6.2. Cette autorisation est non exclusive et libre de redevance, de sorte que les images seront utilisables en France, dans l'Union européenne et dans le monde. MP2013 pourra également mettre les images réalisées à la disposition de ses partenaires.

6.3. MP2013 et le Théâtre du Centaure s'interdisent expressément de procéder à une exploitation de ces photographies et/ou vidéos susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des cavaliers, et d'en faire une utilisation contraire aux lois et règlements en vigueur.

7. ANNULATION – REMBOURSEMENT

7.1. Toute annulation du fait du cavalier doit être notifiée à Avignon Tourisme à l'adresse transhumance@avignon-tourisme.com.

7.2. En cas d'annulation du fait du cavalier plus de trente jours avant le début d'une randonnée, il sera procédé au remboursement du prix de la randonnée. En cas d'annulation entre le trentième et le quinzième jour inclus avant le début d'une randonnée, il sera retenu 50 % du prix de la randonnée. En cas d'annulation moins de quatorze jours avant le début du départ, il ne sera procédé à aucun remboursement.

7.3. Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de non-présentation du cavalier, d'interruption de la randonnée par le cavalier, d'exclusion pour violation des présentes conditions de participation, ou de refus de l'animal par la Direction départementale de la protection des populations le jour de début de la randonnée.

7.4. En cas d'annulation de tout ou partie de la randonnée avant le départ, MP2013 informera les cavaliers à partir des coordonnées renseignées dans les dossiers d'inscription. Dans ce cas, les cavaliers seront remboursés des frais d'inscription à TransHumance.

7.5. En cas d'annulation du fait de MP2013 de tout ou partie d'une randonnée après le départ, le remboursement interviendra en faveur de la personne ayant procédé au paiement des billets, sur la base de l'indice journalier appliqué au nombre de jours de randonnée non effectués. Dans tous les cas, aucun frais de quelque nature que ce soit ne sera remboursé ou dédommagé par MP2013, et notamment pas les éventuels frais de location de cheval.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions de participation à TransHumance et j'atteste sur l'honneur être assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que je peux encourir en raison de ma participation à TransHumance.

Nom du cavalier n° 1

.....

Nom du représentant légal, le cas échéant

.....

Date / / 2013

Signature :

Nom du cavalier n° 2

.....

Nom du représentant légal, le cas échéant

.....

Date / / 2013

Signature :

Nom du cavalier n° 3

.....

Nom du représentant légal, le cas échéant

.....

Date / / 2013

Signature :

Nom du cavalier n° 4

.....

Nom du représentant légal, le cas échéant

.....

Date / / 2013

Signature :

Nom du cavalier n° 5

.....

Nom du représentant légal, le cas échéant

.....

Date / / 2013

Signature :

Nom du cavalier n° 6

.....

Nom du représentant légal, le cas échéant

.....

Date / / 2013

Signature :

Partenaires officiels



Partenaires médias



Institutions partenaires



Partenaires TransHumance



Partenaires équestres de TransHumance



Partenaires médias de TransHumance



Partenaires TransHumance - Transmedia



Partenaires Maroc et Italie

Salon du Cheval d'El Jadida

